

# Introduction au droit

## Infos pratiques

- > ECTS : 3.0
- > Nombre d'heures : 24.0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Niveau d'étude : BAC +1
- > Période de l'année : Enseignement premier semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Campus : Campus de Nanterre
- > Composante : Sciences économiques, gestion, mathématiques et informatique
- > Code ELP : 4E1GDT1I

## Présentation

Le cours d'introduction au droit du 1<sup>er</sup> semestre a pour objet de présenter les grandes structures du droit privé général au niveau des concepts juridiques (distinction droit objectif / droit subjectif)

## Objectifs

L'objectif est d'éveiller la curiosité des étudiants sur le droit, le syllogisme juridique, les principales articulations du droit en général.

## Évaluation

Examen écrit d'une heure en amphi

## Compétences visées

Connaissance des principales notions du droit privé et des grands principes fondamentaux

## Bibliographie

Le cours n'est pas fondé sur le plan d'un manuel, mais tous les manuels d'introduction au droit – en particulier au droit privé – pourront être utiles aux étudiants pour compléter ou approfondir de nombreuses notions étudiées en amphi

## Ressources pédagogiques

Présence en cours ou travaux sur manuels / fiches personnelles / révision

## Contact(s)

- > **Francois De berard**

Responsable pédagogique  
deberooo@parisnanterre.fr